

Newsletter 49

Panneaux solaires : série d'incendies en Romandie

ACTUALITÉS

SOMMAIRE :

Panneaux solaires et batteries

- Série d'incendies de panneaux solaires en Suisse romande
- Tesla : une batterie au lithium s'enflamme à trois reprises à Genève

Centres de données

- La croissance des centres de données : une menace pour nos ressources en eau
- Les GAFAM cachent la consommation réelle en eau de leurs centres de données
- L'expansion des data centers : toujours plus d'eau, d'électricité et d'espace !

APPEL AUX DONNS POUR 2026

Pour nous permettre de continuer nos actions, d'atteindre nos objectifs et poursuivre ainsi nos bons résultats aux côtés de la population genevoise, nous avons besoin de **Fr. 50'000.-** (soit Fr. 4'200.- mensuels).

Même le plus petit de vos dons compte dans ces démarches citoyennes. Quant aux versements mensuels, ils facilitent grandement la gestion de notre trésorerie.

Merci beaucoup pour votre soutien !

PostFinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève
Bulletin de versement et QR code

Série d'incendies de panneaux solaires en Suisse romande

En ce qui concerne les panneaux solaires, leur rayonnement électromagnétique est encore peu connu. En particulier **les micro-onduleurs qui génèrent des émissions haute fréquence proches du Wi-Fi**, dont la portée peut s'étendre à plusieurs dizaines de mètres (soit jusque dans les habitations voisines) et sont **rarement désactivables** (cf. [fiche de Robin des Toits](#)). A cela s'ajoute généralement une pollution du système électrique de l'habitat (courant sale). Mais leurs composants présentent également d'autres risques.

En juillet 2023, dans une halle industrielle près de Sion, avait eu lieu l'un des plus impressionnants incendies qu'ait connu le canton du Valais. Recouvert de panneaux solaires, le toit avait été entièrement détruit par les flammes, impliquant plus de 140 pompiers. Des produits toxiques, dont les scories (résidus de combustion et des débris de verre, de métal et de silicium, particulièrement coupants), ont été emportés par la fumée et présentaient des risques tant pour les animaux que pour la population environnante. Les autorités cantonales avaient alors décidé la mise en place d'une zone d'interdiction de pâturage, de récolte et de baignade, le temps d'analyses sanitaires ([cf. article Le Temps](#)).

Hasard du calendrier, ou conséquences des fortes chaleurs, quatre incendies se sont produits en moins d'un mois en Suisse romande, heureusement sans blessé, dont l'origine provenait de panneaux solaires et qui a constitué un défi important pour les secours :

- A Meinier, sur le toit d'un immeuble, impliquant 11 véhicules et 25 sapeurs professionnels ([cf. Article de 20minutes](#)) ;
- A Confignon, sous la toiture d'une maison, nécessitant une trentaine de pompiers ([cf. article de la Tribune de Genève](#)) ;
- A Grandson (Vaud), sous le toit d'un immeuble, sollicitant une septantaine de pompiers, des spécialistes antichute, un bras élévateur ainsi qu'un drone ([cf. article de 24heures](#)) ;
- A Veysonnaz (Valais), sur le toit d'un chalet ([cf. article de Rhône-FM](#)).

A ce propos, d'autres cas similaires ont aussi eu lieu en Suisse alémanique cet été.

L'une des difficultés rencontrées dans les cas précités est le fait que tant que les panneaux photovoltaïques restent exposés à la lumière, ces derniers continuent de produire de l'électricité et représentent donc un risque d'électrocution.

Par rapport au rayonnement, si vous observez des symptômes inhabituels après l'installation de panneaux solaires, un diagnostic électromagnétique peut s'avérer utile afin d'identifier les éventuelles sources de pollution et leur correction possible.

Tesla : une batterie au lithium s'enflamme à trois reprises à Genève

Après les panneaux photovoltaïques, d'autres composants des nouvelles technologies tels que les batteries au lithium ont été dernièrement sous le feu des projecteurs.

Lors de la manifestation du « NoG7 » le 14 juin dernier à Genève, une Tesla a été incendiée par des individus. Le feu de la carcasse une fois éteint, la batterie isolée sous le châssis a été hissée sur un camion de dépannage et ne semblait pas embrasée.

Mais durant le transport, la batterie s'est enflammée à trois reprises, plusieurs heures après l'extinction de l'incendie. **Le lithium, très instable, peut en effet s'enflammer jusqu'à 1500 degrés** et reste sensible à l'humidité, ce qui complique l'intervention des pompiers.

Hormis ce 1^{er} cas d'une Tesla à Genève, le Service d'incendie et de secours (SIS) constate une problématique plus générale, après des interventions sur des batteries au lithium de trottinettes, de puffs (cigarettes électroniques jetables) ou de voitures électriques ou hybrides à l'intérieur d'un local. D'autres incendies ont d'ailleurs aussi eu lieu en dehors de Genève avec des batteries de smartphones, de vélos électriques, ordinateurs, etc.

Avec l'augmentation du parc des véhicules électriques et des incendies de batterie bien plus violents que ceux des voitures à moteur thermique, **le SIS en est même venu à acquérir des robots d'intervention.**

Que penser alors de cette escalade de moyens technologiques devenus nécessaires pour faire face à de nouvelles problématiques, qui sont elles-mêmes causées par des véhicules ou objets vendus à l'origine dans un but « écologique » ?

[Lire l'article de la Tribune de Genève](#)

IMPACTS DU DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DE DONNÉES

Voici deux articles et une vidéo d'actualité, consacrés aux centres de données et à l'intelligence artificielle (IA).

La croissance des centres de données : une menace pour nos ressources en eau

Lors de notre [NEWSLETTER 46](#), nous avons abordé le sujet des centres de données (data centers) en Suisse sous l'angle de leur consommation électrique considérable. Nous vous proposons cette fois-ci une analyse de la RTS sur leurs besoins exorbitants en eau, au point de mettre à rude épreuve les ressources hydriques dans notre pays !

La Suisse est devenue l'un des pays du monde ayant la plus forte densité de centres de données par habitant. Elle est principalement due à l'adoption croissante de l'intelligence artificielle (IA), qui nécessite des infrastructures informatiques toujours plus puissantes.

Or, ces serveurs haute performance ne consomment pas seulement davantage d'électricité : **ils produisent également beaucoup plus de chaleur**. Pour éviter leur surchauffe, les centres de données doivent mettre en œuvre des systèmes de refroidissement performants, **sollicitant des quantités d'eau considérables**.

Selon David Atienza Alonso, expert en architectures informatiques pour l'IA, si cette tendance se poursuit, *« nous pourrions atteindre un point où l'approvisionnement en électricité et en eau deviendra difficile à assurer dans certaines régions, sans anticipation suffisante des besoins induits par les infrastructures d'IA »*.

Les centres de données dits "hyperscale" – d'une puissance supérieure à 20 mégawatts et alimentant les services cloud et d'IA – **peuvent consommer plus d'un milliard de litres d'eau par an**, soit l'équivalent d'une ville de 10'000 à 50'000 habitants.

Dans des pays alpins comme la Suisse, en période de pointe, les variations peuvent être très marquées, avec des niveaux pouvant atteindre 30 fois la moyenne annuelle. **Une telle intensité risque de mettre sous pression les infrastructures et de créer des tensions avec d'autres usagers locaux**, notamment l'agriculture et les ménages.

Le développement rapide de l'IA soulève donc une question essentielle : avons-nous suffisamment anticipé les besoins en eau et en énergie des infrastructures numériques que nous sommes en train de construire, ainsi que leurs conséquences sur les ressources locales ?

Avant d'autoriser de nouveaux projets de grande ampleur, il paraît indispensable d'évaluer leurs conséquences sur les ressources locales en eau et en énergie, en particulier durant les périodes de sécheresse et de forte demande.

De plus, une planification à long terme de la transition numérique et du développement de l'IA, qui tienne compte de l'ensemble des ressources nécessaires au fonctionnement des centres de données, s'avère impérieuse.

[Lire l'article de la RTS](#)

Les GAFAM cachent la consommation réelle en eau de leurs centres de données

Aux Pays-Bas, un journal local a découvert des chiffres tenus secrets sur la consommation réelle de centres de données de Microsoft en 2021, **soit 84 millions de litres contre 12 à**

20 millions annoncés ! Fait peu rassurant, Google détient aussi de larges centres de données dans la région, avec la même technologie de refroidissement.

Plus inquiétant encore, alors que le pays est en état de sécheresse en 2026, les statistiques suggèrent que la consommation sera largement supérieure à 2021 ! En temps normal, ces data centers utilisent l'air extérieur pour refroidir leurs serveurs. Mais dès que la température de l'air dépasse les 25 degrés, l'eau prend le relais sur l'air.

Au Royaume-Uni, pays également frappé par la sécheresse en 2026, la compagnie des eaux britannique enquête à son tour sur la consommation d'eau des centres de données, de plus en plus nombreux dans la capitale. Elle souhaite travailler en étroite collaboration avec les opérateurs pour réduire leur consommation d'eau et s'assurer qu'il y en ait assez pour tout le monde, en utilisant par exemple de l'eau non-potable, voire de l'eau de pluie comme le propose Microsoft.

[Lire l'article de Lebigdata.fr](#)

L'expansion des data centers : toujours plus d'eau, d'électricité et d'espace !

En France cette fois-ci, un projet de construction **du plus grand centre de données d'Europe** devrait avoir lieu au sud de Paris, représentant un investissement de plus de 50 milliards d'euro, et remplaçant 90 hectares (900'000 m²) actuellement exploités en agriculture ! Cependant, ce projet rencontre des résistances de la part des défenseurs de l'environnement.

En plus des impacts environnementaux liés à la consommation d'électricité et d'eau, un autre problème majeur est mis en avant : **l'artificialisation des sols, qui altère durablement les fonctions écologiques, hydriques et le potentiel agronomique du sol, souvent de manière irréversible.**

A titre indicatif, **l'empreinte hydrique des data centers dans le monde devrait passer de 560 milliards de litres d'eau en 2023 à 1'200 milliards d'ici 2030 !**

[Voir la vidéo de France 24](#)

En conclusion, le développement des centres de données et de l'IA ne peut se poursuivre sans tenir compte de son impact sur nos ressources naturelles. Il est urgent d'anticiper ces besoins, de préserver nos ressources en eau, en énergie et en terres agricoles, et d'encadrer le développement de ces infrastructures en conséquence.

Mais il est nécessaire de nous interroger également sur la qualité et la quantité de notre consommation numérique : avons-nous réellement besoin de toujours plus de données, d'IA et d'infrastructures pour y répondre ?

DERNIERES MISES A L'ENQUÊTE ET AUTORISATIONS SUR LE CANTON DE GENEVE

Si les liens ne sont pas encore mis sur notre site et que vous voulez agir, merci de nous contacter au plus vite par mail à : info@5gmoratoirepourlasuisse.ch

Pour les autres cantons romands, vous trouverez les dernières mises à l'enquête dans ce lien : onsebougge.ch

3 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE

10.08.26 Consultez le lien [Place de l'Octroi 6, Carouge](#)

29.07.26 Consultez le lien [Rue François-Perréard 20, Chêne-Bourg](#)

08.07.26 Consultez le lien [Chemin des Jules, Bardonnex](#)

1 NOUVELLE AUTORISATION (facteur de correction)

04.08.26 Consultez le lien [Rue des Lattes 19, Meyrin](#)

10 NOUVELLES AUTORISATIONS

19.08.26 Consultez le lien [Route de Florissant 53, Genève-Eaux-Vives](#)

18.08.26 Consultez le lien [Rue des Pêcherries 10, Genève-Plainpalais](#)

14.08.26 Consultez le lien [Route de Gy 155, Gy](#)

13.08.26 Consultez le lien [Chemin de Cressy 10, Onex](#)

06.08.26 Consultez le lien [Avenue Appia 4, Genève-Petit-Saconnex](#)

04.08.26 Consultez le lien [Rue du 31-Décembre 47, Genève-Eaux-Vives](#)

30.07.26 Consultez le lien [Route de Lausanne 284, Pregny-Chambésy](#)

28.07.26 Consultez le lien [Route de Chancy 27, Lancy](#)

13.07.26 Consultez le lien [Route de Crédery, Satigny](#)

09.07.26 Consultez le lien [Route des Jeunes 10, Lancy](#)

POUR UNE PETITE ASSOCIATION TELLE QUE LA NOTRE, LE BILAN EST TOUJOURS TRES IMPORTANT

Sans votre soutien, nous ne pouvons pas agir !

Depuis septembre 2019, nous nous sommes occupés de **457** mises à l'enquête, dont **163** nouveaux mâts (!).

Depuis début 2021, suite à la [modification de l'ORNI de décembre 2021](#), **448** dossiers ont été autorisés.

Depuis janvier 2022, nous avons suivi **78** dossiers en 1^{ère} instance, et **depuis 2023, 16** dossiers en 2^{ème} instance, à cela s'ajoutent le recours contre le RPRNI que nous avons gagné et l'enquête de police contre les attaques que nous subissons depuis bientôt 3 ans.

Dans les mises à l'enquête parues **depuis le 7 octobre 2024, 95** concernent des modifications anciennement considérées comme « mineures », uniquement sur le petit canton de Genève ! Grâce aux 4 jugements récents du TF, les opérateurs ont maintenant l'obligation de suivre le processus de mise à l'enquête pour se mettre en conformité.

Et également toutes nos actions d'information auprès de la population que politique

Pour atteindre ses objectifs, notre association a besoin de bénévoles et de moyens financiers. N'hésitez pas à nous contacter.

Jusqu'à fin septembre 2023, notre association était 100% bénévole. Notre travail étant de plus en plus diversifié et conséquent, et afin de pouvoir atteindre nos objectifs, nous avons dû engager un secrétaire à 50% pour assurer la qualité de la gestion quotidienne et du traitement de nos dossiers, qui devenaient impossible à gérer.

Nous avons besoin de renforcer notre petite équipe par des bénévoles **sur le terrain**, pour informer et distribuer des flyers, saisir des listes de données, etc. Nous cherchons également des personnes bénévoles **ayant des compétences informatiques, juridiques, techniques** (ingénieurs, physiciens, techniciens, politologue, etc.).

Afin de maintenir notre travail d'information et de sensibilisation auprès de la population et des élus, et d'accompagnement auprès des recourants, **un soutien financier sous la**

forme de dons réguliers (mensuels ou trimestriels – toute somme bien venue) est primordial. Nos principaux frais de fonctionnement sont : salaire de notre secrétaire et nos principaux frais de base (hébergement et maintenance du site, messagerie, courriers, téléphone, imprimante, etc.).

Avec nos très cordiales salutations.

Pour l'association, Ghislaine Jacquier

Association 5G Moratoire pour la Suisse
Case postale 24 - 1223 Cologny

PostFinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève
[Bulletin de versement et QR code](#)

Numéro de clearing : 0900
Code BIC/SWIFT : POFICHBEXXX

Contactez-nous par mail : info@5gmoratoirepourlasuisse.ch

Site : <https://5gmoratoirepourlasuisse.ch/>

Pour vous désinscrire : news@5gmoratoirepourlasuisse.ch